



# Conditions générales de ventes



## **Art.1 : Modalités d'inscription et règlement :**

Vous choisissez votre modalité d'inscription à l'école de surf : par téléphone, par e-mail, en ligne, ou directement à notre accueil (été). Dans les différents cas, vous devrez compléter le bulletin d'inscription. S'il s'agit d'une inscription pour un mineur, l'un des parents ou le tuteur légal remplit le bulletin. Ce bulletin est disponible sur notre site internet : [elaia-surf.fr](http://elaia-surf.fr)

Selon la période de réservation un acompte de 30% pourra vous être demandé pour confirmer votre réservation.

Le règlement de la totalité des cours de surf se fait à la fin de(s) prestation(s). Le mode de paiement est selon votre choix : paiement en ligne, chèque, chèques vacances, espèces, virement bancaire.

## **Art.2 : Engagement de la structure**

Dans le cadre de la prestation choisie, l'école Élaia s'engage en terme de qualité d'accueil, d'enseignement, d'encadrement et de sécurité. Notre école respecte la charte de qualité du Label École Française de Surf. Le matériel nécessaire (planches, combinaisons) sera fourni aux adhérents pendant les heures de cours. Ce matériel sera en excellent état.

## **Art.3 : Engagement des stagiaires**

Les inscrits aux cours de surf s'engagent à prévenir la structure en cas d'absence aux cours de surf au moins 24h à l'avance.

## **Art.4 : Assurance :**

L'école de surf Élaia est labellisée par la fédération française de surf. Dans ce cadre, chaque stagiaire de l'école de surf est assuré pendant le cours de surf.

## **Art.5 : Report ou annulation des cours de surf :**

Dans un souci de sécurité et de qualité, en cas de mauvaises conditions météorologiques (mer trop forte, orage, manque de vagues...), nous vous proposerons si cela est possible de votre côté de reporter les séances de surf. Dans le cas où un report n'est pas possible soit de votre côté ou du nôtre, une annulation sera réalisée. Nous vous rembourserons dans ce cas si la prestation a été réglée en totalité.

## **Art.6 : Location de matériel :**

Dans le cadre de la location de matériel, les surfeurs libres (hors cours de surf) pratiquent en toute responsabilité. L'école de surf ne peut être tenue responsable en cas d'accident dans le cadre de la location. L'école de surf peut refuser la location de matériel si les conditions sont dangereuses.

Toute dégradation du matériel peut être facturée.

## **Art.7 : Votre image :**

Votre image vous appartient. Chez Élaia, nous n'utiliserons pas votre visage sur nos supports de communications. Si des photos/vidéos sont réalisées pendant votre séance et qu'elles sont utilisées, nous ferons en sorte que l'on ne puisse pas vous reconnaître (image utilisée où l'on vous voit uniquement de dos par exemple). Si une photo ou une vidéo nous plaît particulièrement et que nous souhaitons l'utiliser sur l'un de nos supports de communications alors nous vous contacterons au préalable pour vous demander votre accord.

Élaia - École de Surf de Pors Carn - La Torche  
Label École Française de Surf  
SIRET : 524 320 165 00037  
0298700970 – [olivier@elaia-surf.fr](mailto:olivier@elaia-surf.fr)